



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Ecole de langue
et de civilisation françaises

DIPLÔME D'ÉTUDES DE « FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE »

Descriptif des cours

Année universitaire 2011-2012

Salles : Voir la grille horaire annexée.

Attention : la grille horaire peut changer en cours d'année.

La grille de référence (toujours datée) est celle du panneau d'affichage de l'ELCF et peut être demandée au secrétariat aux heures d'ouverture.

Codes : CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques
A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

DE1 A : Techniques de la langue

Compréhension et production écrites et orales

DE1A.CS.AN (annuel)

Nadine Bordessoule Gilliéron (groupe A) et Jean-Marc Luscher (groupe B), lundi 8-11

Nadine Bordessoule Gilliéron (groupe A et B) mardi 8-10

Programme annuel – 5 heures

Il s'agit d'assurer les savoirs et savoir-faire du niveau B2 du *Cadre Européen Commun de Référence* et d'exercer ceux du niveau C1. Les étudiants doivent pouvoir écrire des textes clairs et détaillés, de divers types, en développant un point de vue et en faisant la synthèse d'informations empruntées à des sources diverses. La diversité des textes doit servir l'entraînement de structures linguistiques essentielles pour la cohésion des textes. Les différents thèmes abordés feront l'objet d'une écriture dirigée. La correction débouchera sur la réécriture des textes.

Les supports des documents sur lesquels nous travaillerons seront très variés : articles de journaux, émissions de radio et de télévision, chansons, films, etc. Nous entraînerons ainsi le passage de l'oral à l'écrit. Les étudiants seront également entraînés à prendre la parole en public (passage de l'écrit à l'oral).

Evaluation

Contrôle continu. Les modalités d'évaluation seront définies en début d'enseignement.

Phonétique au laboratoire de langue

DE1A.TP.AN (annuel, facultatif)

Isabelle Racine, lundi 11-12 et mercredi 11-12

Françoise Zay, jeudi 11-12 (automne) et jeudi 14-15 (printemps)

Les objectifs de ce cours-séminaire sont d'améliorer la perception et la prononciation des sons du français, d'entraîner l'oralisation des graphies spécifiques au français, ainsi que d'exercer la diction, la prosodie et l'interprétation lors d'exercices de lecture à voix haute.

Les TP au laboratoire se composent de travail individuel, chaque étudiant choisissant les exercices à faire en fonction des indications fournies par un test initial et selon les conseils des enseignantes. Ce test a lieu au début du semestre d'automne (date et horaire précisés lors de la séance d'information au début du semestre). Il sert à évaluer la prononciation et les difficultés de chacun, et à établir un programme personnalisé de correction phonétique, et de lecture.

Attention : les étudiants désireux d'utiliser le laboratoire doivent suivre deux séances d'information au préalable ; l'horaire de ces séances sera également distribué lors de la séance d'information. Il s'agit d'expliquer le fonctionnement du laboratoire informatisé, de présenter le matériel à disposition et les différentes méthodes de travail. Les étudiants qui n'auront assisté à aucune séance d'information ne seront pas autorisés à utiliser le laboratoire en cours d'année.

DE2 A : Renforcement linguistique

Evaluation

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir ci-dessous pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à l'examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Grammaire

DE2A.1+2.CS.AP (semestriel, automne et printemps)

Sandra Schwab, CR, lundi 12-13 + TP, lundi 13-14

Cet enseignement devrait permettre à l'étudiant-e d'apprendre à analyser une phrase du point de vue grammatical, de renforcer ses compétences grammaticales, de travailler de façon autonome en pratiquant des exercices de grammaire sur ordinateur et d'exercer la production libre écrite « sur papier ». Il comprend une partie théorique plus ou moins approfondie selon les besoins des étudiants et une mise en pratique de la théorie dans des exercices sur ordinateur, ainsi que dans une production écrite orientée par le point de grammaire étudié.

Evaluation

Examen écrit.

Production écrite – le récit

DE2A.3.CS. A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, vendredi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'améliorer les compétences en production écrite en travaillant sur les formes du récit et d'approcher divers types de récits, authentiques et romanesques, afin d'identifier leurs spécificités et de pouvoir les exploiter à l'écrit. L'accent sera mis aussi bien sur des aspects stylistiques que sur le maniement des marqueurs énonciatifs et des repères spatio-temporels, ou encore l'apprentissage des outils permettant la cohérence textuelle. La didactique est fondée sur l'analyse des « erreurs » et la réécriture.

Evaluation

Examen écrit.

Production écrite – les textes de presse

DE2A.4. CS.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, vendredi 12-14

Ce cours-séminaire permet une approche de la presse écrite, de son vocabulaire spécifique, de sa variété tant au niveau des formes ou genres d'articles que des types de rubriques. De la brève à l'article de fond, du communiqué au commentaire critique, en passant par le compte-rendu ou l'interview, le parcours diversifié offert aux étudiants aura pour principal objectif pratique l'entraînement à la compréhension et à la rédaction écrite. Dans cette optique, une attention particulière sera donnée aux outils permettant de comprendre, sélectionner et synthétiser les informations, ainsi qu'aux procédés de citation et à ceux assurant la cohésion et la progression textuelles.

Evaluation

Examen écrit.

Pratiques en contraste : discours oral et discours écrit

DE2A.5.CS.A (semestriel, automne)

Anne Grobet, mardi 12-14

A travers la comparaison des discours oral et écrit, ce séminaire vise à améliorer la compréhension des mécanismes langagiers qui leur sont spécifiques et par là, à améliorer la production, tant orale qu'écrite. Les activités, essentiellement pratiques, impliqueront des supports variés (documents écrits, audio et vidéo) et concerneront tant le passage de l'écrit à l'oral (p. ex. argumentation en s'appuyant sur un document écrit), que celui de l'oral à l'écrit (p. ex. prise de note et rédaction à partir d'un document audio). Cela nous conduira à accorder une attention particulière à la question de la reformulation, à l'argumentation et aux outils de planification du discours.

Evaluation

Examen écrit.

Production orale

DE2A.6.CS.P (semestriel, printemps)

M. Lenoble, mercredi 8-10

Les objectifs de cet enseignement sont de percevoir les différences de code à l'écrit et à l'oral, de présenter une argumentation et de s'exprimer avec aisance dans le contexte académique. Il contient : a) étude des différences entre le code écrit et le code oral, b) réalisation d'une interview, c) transcription brute et nettoyée d'un document sonore, d) élaboration d'argumentation et e) prise de position.

Evaluation

Les modalités d'évaluation seront précisées en début d'enseignement.

Compréhension de textes et analyse des structures

DE2A.7.CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat, jeudi 10-12

L'objectif de ce cours-séminaire est d'améliorer la compréhension des textes, en particulier argumentatifs, et d'être capable de repérer leur structure globale : les étapes d'une démonstration, les éléments essentiels d'une introduction, la structure d'un paragraphe.

Ce cours proposera diverses modalités de travail, essentiellement méthodologiques : observation de textes de genres variés (articles de journaux, articles scientifiques, textes littéraires, etc.) ; analyse du plan (introduction, développement, conclusion) ; repérage des étapes de l'introduction (thème, thèse, problématique) ; pratique du paragraphe argumentatif ; usage des connecteurs.

Évaluation

Examen écrit.

DE1 B : Techniques de la langue

Synthèse et argumentation

DE1B.CS.AN (annuel)

Isabelle Racine et Bertrand Sthioul, lundi 8-11 et mercredi 8-10

Programme annuel – 5 heures

Les objectifs de ce cours-séminaire sont de savoir écouter, lire et analyser divers types de documents, de développer la capacité à utiliser la langue orale et écrite dans un contexte académique, d'apprendre à poser une problématique et à produire une argumentation cohérente en réinvestissant des sources diverses. Diverses activités seront proposées, telles que lecture de textes, écoute de documents sonores, visionnement d'émissions, exercices ciblés, productions orales et écrites de longueur variée, afin de développer progressivement la maîtrise des techniques suivantes :

- Exploitation du discours d'un autre locuteur (restitution, reformulation et résumé de la parole d'autrui)
- Prise de position sur un thème donné (construction d'une argumentation, maîtrise des liens logiques, modalisation)
- Synthèse de différentes sources (confrontation de documents, résumé, compte rendu critique).

Evaluation

Contrôle continu sur l'année. Les modalités seront précisées par les enseignants en début d'année. Condition : L'étudiant est tenu d'assister à plus de 70% des cours préparatoires à chaque contrôle, et de fournir dans les délais prescrits un nombre déterminé de travaux. Un étudiant qui ne satisfait pas à ces exigences ne pourra pas se présenter au contrôle continu concerné.

Phonétique au laboratoire de langue

DE1B.TP.AN (annuel, facultatif)

Isabelle Racine, lundi 11-12 et mercredi 11-12

Françoise Zay, jeudi 11-12 (automne) et jeudi 14-15 (printemps)

Les objectifs de ce cours-séminaire sont d'améliorer la perception et la prononciation des sons du français, d'entraîner l'oralisation des graphies spécifiques au français, ainsi que d'exercer la diction, la prosodie et l'interprétation lors d'exercices de lecture à voix haute.

Les TP au laboratoire se composent de travail individuel, chaque étudiant choisissant les exercices à faire en fonction des indications fournies par un test initial et selon les conseils des enseignantes. Ce test a lieu au début du semestre d'automne (date et horaire précisés lors de la séance d'information au début du semestre). Il sert à évaluer la prononciation et les difficultés de chacun, et à établir un programme personnalisé de correction phonétique, et de lecture.

Attention : les étudiants désireux d'utiliser le laboratoire doivent suivre deux séances d'information au préalable ; l'horaire de ces séances sera également distribué lors de la séance d'information. Il s'agit d'expliquer le fonctionnement du laboratoire informatisé, de présenter le matériel à disposition et les différentes méthodes de travail. Les étudiants qui n'auront assisté à aucune séance d'information ne seront pas autorisés à utiliser le laboratoire en cours d'année.

DE2 B : Travail en autonomie

Méthodologie

DE2B.CS.A (semestriel, automne)
Bertrand Sthioul, mardi 8-10

Cet enseignement a pour buts de : - Connaître les exigences de base liées à la rédaction et à la présentation d'un travail académique. - Réfléchir au processus général d'élaboration d'un travail en autonomie (détermination du sujet, élaboration d'une bibliographie, utilisation des documents, apport personnel). - Pouvoir élaborer un plan en adéquation avec le sujet traité. Il comprend un entraînement à la recherche de documentation et à l'établissement d'une bibliographie, une étude des différentes manières de tirer parti et de rendre compte d'un document (citation directe, résumé, compte rendu critique, etc.), une réflexion sur les problèmes techniques, éthiques et scientifiques liés à la citation et au discours rapporté, et la préparation à la présentation orale du travail en autonomie.

Evaluation

Attestation de participation active, à obtenir avant la présentation orale du travail personnel. Les modalités d'obtention de cette attestation seront fixées en début d'enseignement.

Travail personnel

Evaluation

Le travail écrit ainsi que sa présentation orale en session seront évalués par le directeur ou la directrice du travail et un juré. Tout plagiat invalide le module.

Règlement

1. Généralités

Le directeur du travail personnel est choisi parmi les enseignants de l'ELCF. Son accord est un préalable à toute recherche.

Le sujet du travail personnel doit être lié à un enseignement, dispensé à l'ELCF, qui devra avoir été suivi au moment où le travail est remis. Si le directeur n'est pas l'enseignant, celui-ci fonctionnera comme juré.

2. Modalités du travail avec le directeur du travail personnel

a) Entretiens

L'étudiant prendra rendez-vous avec l'enseignant *au plus tard* dans les trois premières semaines du semestre à la fin duquel il compte rendre son travail personnel. Toutefois, il lui est vivement conseillé de le faire au cours du semestre précédent.

En principe, le nombre d'entretiens avec l'enseignant n'excédera pas quatre rendez-vous. Le premier entretien permettra d'établir un accord de principe et de définir dans les grandes lignes le domaine de recherche et le sujet. Si nécessaire, un deuxième entretien sera organisé qui conduira à une définition précise du sujet et de l'orientation méthodologique et bibliographique. L'entretien suivant interviendra lorsque l'étudiant aura rendu une bibliographie, un plan provisoire et un texte

(d'environ une page) exposant la problématique. Enfin, un dernier rendez-vous pourra être organisé après que l'étudiant aura envoyé à son directeur quelques pages et un plan. Au cours de ce dernier entretien, l'enseignant fera part à l'étudiant des remarques critiques nécessaires en vue de l'achèvement du travail personnel.

b) Remise du travail

Lorsqu'il aura achevé son travail, l'étudiant le déposera au secrétariat, en 2 exemplaires, au plus tard deux semaines avant la session d'examen. Il fournira également une version informatisée de son texte.

c) Evaluation

Le travail fera l'objet d'une soutenance orale d'environ 45 minutes lors de la session d'examens qui suit la remise. Une note globale sera attribuée par le directeur ou la directrice du travail en autonomie et un juré, qui tiendra compte à la fois du travail écrit et de sa présentation orale.

d) Remise finale en cas de travail personnel suffisant

Si le travail personnel et sa présentation sont jugés suffisants, l'étudiant disposera d'une semaine pour déposer une version définitive de son travail dans laquelle il veillera à corriger les fautes de langue, au terme de quoi le module sera validé.

e) Procédure en cas d'échec

Si le travail personnel est jugé insuffisant, l'étudiant pourra déposer une nouvelle version de son travail qu'il présentera lors d'une session d'examens ultérieure ou choisir un nouveau sujet. Dans tous les cas, il s'agira d'une deuxième tentative.

3. Bibliographie

Dans le cadre de la préparation de son travail personnel, l'étudiant soumet à son directeur une bibliographie, qui pourra être discutée. La bibliographie doit faire état d'une approche générale du champ étudié et de connaissances plus spécifiques sur le sujet traité. Les sources internet peuvent être utilisées dans la mesure où leur quantité est limitée et qu'il s'agit de sources académiques ou institutionnelles.

Au besoin, l'étudiant pourra avoir recours à quelques références en langue étrangère, mais il privilégiera les sources en français. Toutes les citations en langue étrangère seront données en langue originale et en traduction française.

4. Critères d'évaluation

- Délimitation du sujet et du corpus
 - Clarté, cohérence et organisation du propos (exposition, argumentation, exemplification)
 - Pertinence de la réflexion et de la méthode
 - Compréhension et utilisation des sources
 - Maîtrise de la langue (morphosyntaxe, lexicque, style)
 - Maîtrise des normes de présentation (titres, table des matières, citations, références, notes...)
 - Clarté de la présentation orale
 - Capacité de répondre de manière pertinente aux questions posées lors de la soutenance.
-
- Pour que le seuil de **5** soit atteint ou franchi, il faut que le travail présente une bonne organisation d'ensemble, témoigne d'une bonne exploitation des sources ainsi que d'une réelle qualité de réflexion, et que la langue corresponde clairement à un niveau C1.

- Pour que le seuil de **4** soit atteint, il faut que le propos soit dans son ensemble clair et d'un certain intérêt, que les sources soient relativement maîtrisées et que la langue tende au niveau C1.
- La note **3** est attribuée à un travail présentant des insuffisances sur le plan de la langue et/ou de réelles faiblesses sur les plans argumentatif et méthodologique et/ou une mauvaise compréhension ou une utilisation inadéquate des sources.
- La note **2** est attribuée à un travail très faible sur le plan de la langue ou ne présentant qu'une série de paraphrases non organisées.
- La note **1** est attribuée à un travail qui ne respecte aucun des critères mentionnés ci-dessus
- Tout plagiat est sanctionné d'un **0** (zéro).

DE3 : Analyse de la langue

Attestation

Attestation de participation active dans chaque cours-séminaire, selon des modalités fixées par l'enseignant-e et à obtenir avant de se présenter à l'examen du module. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Evaluation

Pour ce module, l'étudiant-e doit valider quatre enseignements.

Le module est évalué par un examen oral de 30 minutes (60 minutes de préparation) relatif à deux cours-séminaires. L'étudiant-e choisit deux cours-séminaires parmi les quatre validés.

Les temps verbaux du français : théories et emplois

DE3.1.CS.P (semestriel, printemps)

Bertrand Sthioul, mardi 10-12

Les objectifs de cet enseignement sont : - Pouvoir identifier l'ensemble des formes verbales du français. - Connaître quelques-uns des principaux systèmes explicatifs proposés par la linguistique des temps verbaux. - Développer ses capacités à analyser l'emploi des formes verbales en contexte. Il procède par l'étude critique de divers systèmes explicatifs, la lecture et l'analyse de différents corpus (journaux, textes littéraires, etc.) et une réflexion sur certains emplois considérés comme déviant.

Typologie des langues & grammaire du français

DE3.2+5.CS.AP (semestriel, automne et printemps)

Stéphane Borel, mardi 10-12

L'objectif du cours-séminaire est d'aborder / éclairer certaines structures grammaticales du français par le biais de la contrastivité et de la comparaison avec d'autres langues, notamment celles présentes parmi le public. Nous nous intéresserons aux *universaux du langage* et à la *typologie des langues*, en amenant tout d'abord une réflexion générale sur le fonctionnement du langage, puis en analysant un certain nombre de sous-systèmes et structures linguistiques réputés difficiles en français. Leurs différentes matérialisations dans les langues naturelles, ainsi que l'exploration de cette diversité linguistique dans une optique comparative nous servira à prendre du recul sur ces « résistances » afin de mieux les dompter par la suite.

P.S. : Ce cours-séminaire ne peut être validé qu'une seule fois.

Le lexique : descriptions et analyses

DE3.3.CS.A (semestriel, automne)
Françoise Zay, jeudi 8-10

Cet enseignement a pour but d'aborder le vocabulaire du français sous l'angle de l'analyse de sa structuration. Après une introduction sur l'origine de la langue française, il passera en revue les principaux procédés de « fabrication » des mots (dérivation, composition, abréviation, etc.). Il envisagera également les relations mettant en jeu le sens des mots et l'évolution des significations – dans le temps et dans les textes (homonymie, synonymie, polysémie).

Les déterminants du français : formes et fonctions

DE3.4.CS.A (semestriel, automne)
Laurence Benetti, vendredi 10-12

Cet enseignement a pour buts : - Améliorer la connaissance et donc le maniement du système des déterminants en étudiant à la fois leurs aspects syntaxiques et leurs valeurs sémantiques. - A partir de l'observation de nombreux exemples et extraits de textes, mieux comprendre les caractéristiques oppositives des déterminants (Quelle différence y a-t-il entre LE *sucre* / UN *sucre* / DU *sucre* ? Pourquoi un chihuahua peut-il être *le chien d'un aveugle* mais pas *un chien d'aveugle* ? Comment expliquer l'alternance : Il a une voiture / Il n'a pas de voiture ?). - Développer ainsi les compétences de cohérence textuelle. Il contient : - Inventaire des principales constructions, d'abord simples puis plus complexes, comportant des déterminants et analyse des contextes où leur choix est libre *vs* contraint (syntagmes binominaux, expressions de la quantité, locutions prépositionnelles, etc.). - Etude des rendements textuels et stylistiques de certaines structures particulières comme les énumérations, les appositions, les anaphores et les phrases nominales.

Aborder une langue inconnue : l'exemple du *toki pona*

DE3.6.CS.P (semestriel, printemps)
Stéphane Borel, jeudi 14-16

L'enseignement / apprentissage d'une « langue inconnue » est un concept émergent dans les cursus de FLE, où il se voit proposé de manière grandissante. L'idée est de pouvoir se replonger en situation d'apprenant-débutant afin de considérer la mise en place de stratégies permettant d'aborder une nouvelle langue et d'en optimiser sa progression. Le *toki pona* est une langue construite, créée par Sonia E. Kisa en 2001, qui ne contient que 123 mots. Son système minimaliste - mais néanmoins complet - constitue la philosophie de base de cette langue. Après une entrée facilitée dans les premières phases de l'apprentissage, nous tenterons de résoudre un ensemble de problèmes et de questions soulevés par cette expérience.

Langue écrite, langue orale

DE3.7.CS.P (semestriel, printemps)
Laurence Benetti, vendredi 10-12

Cet enseignement vise à sensibiliser les apprenant-e-s à certaines spécificités du français écrit et du français oral. L'observation minutieuse de formes et de structures françaises très diverses (issues de

productions authentiques) amènera l'étudiant-e à prendre conscience qu'il existe un certain nombre de normes, le plus souvent implicites voire tacites, concernant leur emploi, que toutes ne s'utilisent pas indifféremment à l'écrit et à l'oral. Par le biais d'exercices de reformulation, d'écriture ou de réécriture, il s'agira d'apprendre à choisir adéquatement les tournures propres à tel ou tel type de communication, en faisant particulièrement attention aux circonstances de la prise de parole ou de la mise en texte, ainsi qu'aux aspects et connotations en rapport avec les différents niveaux et registres de langue.

DE4 : Enseignements thématiques généraux en littératures francophones

Evaluation des modules DE4 et DE5

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir ci-dessous pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à l'examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Le thème du corps à travers quatre écrivains de Suisse romande

DE4.1.CS.A (semestriel, automne)
Bertrand Sthioul, mercredi 16-18

Ce cours-séminaire vise à faire découvrir quelques textes de quatre écrivains marquants de Suisse romande (Grobéty, Ramuz, Rivaz, Roud), à travers l'étude d'une thématique spécifique. Il a également pour but de développer les capacités à s'exprimer sur un texte littéraire (résumé, analyse, commentaire...). Il propose des lectures et des analyses d'extraits de genres variés (roman, nouvelle, poésie, journal intime) et présente quelques bases d'analyse littéraire.

Evaluation

Examen écrit.

Francophonie, francographies : introduction aux littératures de langue française

DE4.2.CS.A (semestriel, automne)
Katia Malausséna, jeudi 12-14

Pour certains écrivains francophones, écrire en français n'est pas une évidence : ce choix, conscient ou non, est toujours l'expression d'une histoire collective et personnelle, d'un positionnement identitaire. Il est alors intéressant de se pencher sur le parcours de ces francographes polyglottes, de débusquer les questionnements particuliers qui se dégagent de leurs textes, d'analyser la dimension nécessairement interculturelle de leur écriture et de suivre les traces des multiples langues qui bruissent sous leur écriture en français. Au final, chacun y trouvera une part de soi et si nous ferons bien des lectures, nous nous apercevrons bientôt qu'il serait plus juste de dire que, telles le voyage de Nicolas Bouvier, ce sont les lectures qui nous font ou nous défont.

Evaluation

Examen oral.

Actualité théâtrale : du texte au spectacle

DE4.3.CS.A (semestriel, automne)
N. Bordessoule, jeudi 16-18

Lire puis regarder, écouter, apprécier, être touché...ou pas. Du texte lu au spectacle vu, cet enseignement propose d'explorer et de réfléchir sur la manière dont une pièce de théâtre se « représente », pour véhiculer des mots, des idées, des images, des émotions. Il suivra l'actualité théâtrale de la saison en cours et permettra aux étudiants d'assister à différentes représentations dans les salles genevoises. Les pièces seront lues et étudiées sous différents angles critiques pour permettre aux étudiants d'apprécier leur rôle de spectateurs « éclairés ».

Evaluation

Examen écrit. La présence aux représentations est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen.

Pratiques autobiographiques

DE4.4.CS.P (semestriel, printemps)
Valérie Zuchuat, mercredi 14-16

L'objectif de ce cours-séminaire est de réfléchir à ce que représente le projet d'écrire sur soi : faire le portrait de soi ou le récit de sa vie est-il possible ? Peut-on faire confiance à sa mémoire ? Cet enseignement aborde diverses pratiques autobiographiques (le journal, le carnet, le récit autobiographique, le souvenir d'enfance, notamment) et offre des outils d'analyse littéraire. Il s'inscrit par ailleurs dans une perspective chronologique et générique en abordant, dans un premier temps, la lecture et l'analyse de quelques œuvres majeures antérieures au XX^{ème} siècle (Montaigne, Rousseau), puis la lecture d'œuvres du XX^{ème} siècle (Georges Perec, Nathalie Sarraute).

Évaluation

Examen oral.

« Ici et ailleurs » à travers quatre écrivains de Suisse romande

DE4.5.CS.P (semestriel, printemps)
Bertrand Sthioul, mercredi 16-18

Ce cours-séminaire vise à faire découvrir quelques textes de quatre écrivains marquants de Suisse romande (Bouvier, Cendrars, Ramuz, Roud), à travers l'étude d'une thématique spécifique. Il a également pour but de développer les capacités à s'exprimer sur un texte littéraire (résumé, analyse, commentaire...). Il propose des lectures et des analyses d'extraits de genres variés (roman, récit, poésie, journal intime) et présente quelques bases d'analyse littéraire.

Evaluation

Examen écrit.

Civilisation et littérature médiévales

DE4.6.CS.P (semestriel, printemps)

Nadine Bordessoule Gilliéron, vendredi 8-10

Cet enseignement vise à : - Cerner la question de l'origine : la littérature française naît au Moyen Age en même temps que le français lui-même. Mais qui écrit ? pour qui écrit-on ? et qu'est-ce qu'un livre au Moyen Age ? - Déchiffrer certains aspects de la mentalité médiévale au travers de témoignages littéraires du XIème au XVème siècle. - Montrer les liens culturels existant entre le monde antique, la période médiévale et la culture francophone d'aujourd'hui.

Evaluation

Examen écrit.

DE5 : Enseignements thématiques généraux en cultures francophones

Entre-deux langues : perspective culturelle et représentation de soi

DE5.1.CS.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat, jeudi 8-10

Ce cours-séminaire se propose de réfléchir à ce que représente, pour un écrivain, un intellectuel ou un artiste dont le français n'est pas la langue maternelle, le fait de s'exprimer en français. On se demandera de quelle manière chacun d'eux convoque la langue française pour dire, représenter, figurer l'autre ou soi-même et comment il s'approprie la culture de la langue hôte. Cet enseignement s'appuie sur des documents littéraires et non littéraires (Vassilis Alexakis, François Cheng ou Nancy Huston), écrits ou non, et invite à une participation active de la part des étudiants.

Évaluation

Examen écrit.

Lire la publicité

DE5.2+4.CS.AP (semestriel, automne et printemps)

Valérie Zuchuat, jeudi 10-12 (automne) et jeudi 8-10 (printemps)

Ce cours-séminaire se propose d'analyser l'affiche publicitaire. On s'attachera à étudier aussi bien le niveau explicite d'une affiche que les éléments implicites mis en œuvre pour séduire le destinataire. On s'interrogera sur la manière dont le produit est présenté, sur les procédés stylistiques utilisés et sur les référents culturels auxquels renvoient slogan et image.

Évaluation

Examen écrit.

Kaleïdoscope de la culture médiévale romane

DE5.3.CS.A (semestriel, automne)

Nadine Bordessoule Gilliéron, vendredi 8-10

Ce cours-séminaire offre un tableau vivant et détaillé de l'Europe romane au Moyen Age d'un point de vue culturel et civilisationnel, examine les mentalités et les modes de vie, y compris l'environnement, l'architecture, la chasse, la cuisine, les frontières, les sciences, les voyages et la religion (pèlerinages et croisades) et permet de construire une représentation de la culture médiévale conçue comme une mosaïque d'influences antiques, celtiques, byzantines, arabes ...

Evaluation

Examen écrit.

Représentations des métiers dans la chanson francophone

DE5.5.CS.P (semestriel, printemps)

Martine Lenoble, vendredi 10-12

Ce cours-séminaire vise à appréhender différentes sociétés francophones par les représentations des métiers véhiculées dans les chansons, à découvrir des artistes actuels ou disparus et à se familiariser à leur univers. Il contient le rappel de quelques faits sociaux et politiques liés à des pays francophones, à des professions et la présentation d'artistes francophones. Il permet la compréhension orale et écrite de chansons.

Evaluation

Un examen écrit de 2h en fin de semestre, à condition d'avoir réalisé avec succès une présentation écrite et orale.

« Hors les murs » : l'actualité culturelle à Genève

DE5.6.CS.P (semestriel, printemps)

Nadine Bordessoule et Katia Malausséna, vendredi 12-14

Cette option donne aux étudiants la possibilité de découvrir l'actualité culturelle genevoise et plus particulièrement l'offre muséale et théâtrale de la saison en cours. Une partie du programme se déroulera hors les murs de l'Université et sera consacrée à la découverte et à l'échange autour d'activités culturelles variées (représentations théâtrales, rencontres avec des artistes, visites d'expositions et de lieux culturels, etc.). Une réflexion sera menée avec les étudiants sur cette expérience particulière de la cité.

Evaluation

Examen oral.

N.B. : Ouvert aux Cours d'appui, dans la limite des places disponibles (20 places).

DE6 : Structures de la langue

Grammaire I

DE6.1.CS.A (semestriel, automne), lundi 14-16
DE6.1.TP.P (semestriel, printemps), lundi 14-15
Laurence Benetti

Les objectifs de cet enseignement sont d'assurer la connaissance d'un métalangage grammatical cohérent et de développer les capacités d'analyse des catégories, des fonctions et des structures grammaticales. Il contient un exposé des règles grammaticales dans une perspective critique et une observation des points traités dans des énoncés authentiques. Les chapitres concernés sont entre autres : - La phrase simple et ses extensions. - Les verbes : emplois particuliers des temps, modes et voix. - Les propositions relative, gérondive, complétive et infinitive. - Les compléments et propositions circonstanciels.

Evaluation

Examen écrit de 4h, en session d'examen, qui portera sur la matière des trois cours-séminaires du module (*Grammaire I, Phonétique et phonologie du français, Construction et usage du lexique*).

Phonétique et phonologie du français

DE6.2.CS.AN (annuel)
Isabelle Racine, mardi 14-16

Cet enseignement a pour buts d'acquérir les notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique ainsi qu'en phonologie, de connaître le système phonologique du français et d'être capable de transcrire au moyen de l'API, de décrire les différences et les correspondances entre graphie et phonie en français et de se sensibiliser aux différences phonétiques et prosodiques que l'on trouve dans différentes variétés de français. Il contient une présentation des notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique, une présentation du système phonologique du français et de ses difficultés particulières, dans une perspective contrastive par rapport à d'autres langues/variétés de français, ainsi que des exercices de transcription phonétique.

Evaluation

Examen écrit de 4h, en session d'examen, qui portera sur la matière des trois cours-séminaires du module (*Grammaire I, Phonétique et phonologie du français, Construction et usage du lexique*).

N.B. : Un travail individuel consistant à améliorer la prononciation et à exercer la lecture à haute voix est proposé à chaque étudiant (TP de phonétique). Il ne se fait toutefois pas dans le cadre du cours de phonétique et phonologie du français mais est associé soit au DE1a soit au DE1b.

Construction et usage du lexique

DE6.3.CS.P (semestriel, printemps)
Françoise Zay, jeudi 16-18

Ce cours-séminaire permet de s'initier à une approche descriptive du lexique français, d'acquérir des connaissances sur les unités qui constituent le lexique et leur évolution, tant en diachronie (histoire du vocabulaire français, emprunts aux autres langues) qu'en synchronie (définition et

typologie des unités lexicales) et de réfléchir sur des notions couramment utilisées pour décrire des relations sémantiques entre unités lexicales (notions d'homonymie et de polysémie par exemple). Il est organisé en trois parties : - Histoire de la langue : les origines et l'évolution du vocabulaire français (étymologie, emprunts, néologie). - Introduction à la lexicographie : typologie des dictionnaires, principes d'élaboration, comparaisons. - Introduction à la sémantique lexicale : notion de signe linguistique, question des unités (mot / lexème / morphème), types d'unités (mots grammaticaux / mots pleins), analyse du sens et des relations lexicales. La présentation des notions théoriques de base et des outils méthodologiques sera accompagnée d'exercices pratiques (analyse de corpus, mise en application des notions sur des exemples précis, discussion de lectures) qui requièrent la participation active des étudiants.

Evaluation

Examen écrit de 4h, en session d'examen, qui portera sur la matière des trois cours-séminaires du module (*Grammaire I, Phonétique et phonologie du français, Construction et usage du lexique*).

DE7 : Cultures et idéologies linguistiques

Français et politique linguistique

DE7.1.CR.A (semestriel, automne)
Laurent Gajo, lundi 12-14

Ce cours vise à aborder la langue, et en particulier le français, dans son contexte socioculturel et idéologique. Les approches linguistique et sociolinguistique mettront en relation le caractère systématique et normé du langage, avec une réflexion sur les rapports de pouvoir entre langues. On traitera des questions telles que : comment définit-on une langue centrale ou périphérique ? une langue officielle, nationale, régionale ? une langue étrangère ou seconde ? un dialecte ? L'analyse contribuera à dégager des considérations de trois ordres : politique linguistique, aménagement linguistique et idéologies linguistiques.

Evaluation

Examen oral d'environ 30 minutes.
Cet examen évalue simultanément les cours *Français et politique linguistique* et *Français en contact et plurilinguisme*. Tirage au sort de deux questions.

Français en contact et plurilinguisme

DE7.2.CR.P (semestriel, printemps)
Laurent Gajo, mardi 12-14

Les situations ou les parcours monolingues n'existent pas, ou de moins en moins. Ainsi, les langues entrent en contact les unes avec les autres, soit au niveau social ou géographique (société plurilingue), soit au niveau individuel (famille mixte, apprentissage simultané ou successif de plusieurs langues), ou encore au niveau institutionnel (par exemple, école bilingue). Ceci exerce une influence directe aussi bien sur la description des langues que sur leur enseignement/apprentissage. En s'appuyant notamment sur l'exemple de la Suisse, ce cours décrira les phénomènes de contact de langues et de plurilinguisme selon trois axes : sociolinguistique, linguistique et socio-éducatif.

Evaluation

Examen oral d'environ 30 minutes.

Cet examen évalue simultanément les cours *Français et politique linguistique* et *Français en contact et plurilinguisme*. Tirage au sort de deux questions.

Evaluation des séminaires du module

Attestation.

Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à deux séminaires du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail écrit dans l'un des deux. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

Perspectives francophones

DE7.3.1.SE.A (semestriel, automne)

Katia Malausséna, mercredi 12-14

Qu'est-ce qu'un « francophone » – Etes-vous francophone ? Peut-on parler « d'identité francophone » ? Comment définir la notion de « f/Francophonie » dans ses multiples dimensions (géographique, historique, politique, culturelle) ? Quels sont les grands axes de l'histoire de la francophonie dans le monde ? Où trouver les sources pour se documenter sur la francophonie ? Telles sont les principales questions auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses dans ce séminaire.

Minorités linguistiques en francophonie et minorités francophones dans le monde

DE7.3.2.SE.A (semestriel, automne)

Stéphane Borel, mercredi 16-18

Ce séminaire visera notamment à répondre aux questions évoquées ci-dessous et à en soulever d'autres : Le français doit-il être considéré comme minoritaire / minorisé en Suisse, au Luxembourg et au Québec ? La distance typologique entre le français et le basque nuit-elle à la vivacité de cette dernière langue ou au contraire favorise-t-elle son maintien ? Comment le français se mélange-t-il au dialecte alémanique dans une ville bilingue comme Bienne ? Quels sont les critères permettant de conférer un statut aux langues, et dans notre cas, de décider si telle langue, dans tel contexte sociopolitique, est ou n'est pas minoritaire ?

Didactique du plurilinguisme et intercompréhension

DE7.3.3.SE.P (semestriel, printemps)

Mariana Dominguez Fonseca, mardi 14-16

Ce séminaire aborde les spécificités de l'intercompréhension, qui consiste à s'appuyer sur des savoirs linguistiques établis pour aborder une langue voisine. Par la présentation des principales recherches effectuées dans le champ des langues romanes, l'objectif est de sensibiliser les étudiants à l'intérêt d'une telle démarche au sein d'une didactique du plurilinguisme. Dans le but de procurer une expérience concrète en intercompréhension et de susciter une attitude réflexive sur leurs représentations et stratégies d'apprentissage, les étudiants seront constamment invités à essayer les méthodes fabriquées dans le domaine.

La Suisse et ses langues

DE7.3.4.SE.P (semestriel, printemps)
Stéphane Borel, mercredi 14-16

Ce séminaire a pour but de prendre connaissance de la situation linguistique hétérogène de la Confédération Helvétique actuelle, laquelle oscille entre quadrilinguisme national et multilinguisme effectif. Il visera notamment à répondre – en français ! – aux questions évoquées ci-dessous et à en soulever d'autres : Français : Quelles sont les spécificités linguistiques du / des français parlés en Suisse romande ? Allemand : Wie funktioniert eigentlich die deutsch-schweizerische mediale Diglossie? Suisse-allemand : Wär tuet hützutag uf schwyzertütsch schriebe ? Italien : Come può essere definita la situazione dell'italiano in Svizzera ? Romanche : Nua discurr'ins anc rumantsch en Svizra ? Tgi emprenda nos quart linguatg naziunal ? Anglais : Does the growing pressure of this « universal » language change our linguistic landscape ? Is English gradually going to act as a lingua franca in Switzerland ?

DE8 : Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE

Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE

DE8.1.CR.A (semestriel, automne)
Laurent Gajo, mardi 12-14

Ce cours aborde quelques questions majeures liées à l'apprentissage des langues étrangères, en prenant appui sur l'opposition souvent décrite entre grammaire et communication. Il présente trois grands courants théoriques en établissant à chaque fois des liens entre les dimensions linguistique, psychologique et didactique. Il s'arrête plus particulièrement sur les mécanismes liés aux stratégies de communication et d'apprentissage, aux procédures de correction et aux profils d'apprenants. De nombreux exemples tirés d'interactions effectives en classe sont analysés à titre d'illustration.

Evaluation

Examen oral d'environ 30 minutes. Cet examen évalue simultanément les cours *Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE* et *Représentations de la langue et de l'acquisition dans quelques méthodes de FLE*. Tirage au sort de deux questions.

Représentations de la langue et de l'acquisition dans quelques méthodes de FLE

DE8.2.CR.P (semestriel, printemps)
Jean-Marc Luscher, lundi 12-14

Après un survol de théories de l'apprentissage/acquisition d'une langue seconde, on réfléchira comment ces théories ont influencé et influencent encore l'enseignement du FLE. La lecture de « guides pédagogiques » donnera également un éclairage. Quelques points liés à des savoir-faire et certains points de grammaire seront observés et analysés, par l'enseignant comme par les étudiants.

Evaluation

Examen oral d'environ 30 minutes. Cet examen évalue simultanément les cours *Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE* et *Représentations de la langue et de l'acquisition dans quelques méthodes de FLE*. Tirage au sort de deux questions.

Techniques et supports motivants : jeux, énigmes et humour

DE8.3.1.SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, mardi 14-16

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de jeux (jeux de langage et jeux dérivés du théâtre), de documents liés aux énigmes (histoires policières) et de documents humoristiques (des histoires drôles aux sketches en passant par les dessins d'humour).

Evaluation

Attestation. Les modalités d'évaluation seront précisées au début de l'enseignement.

L'analyse d'erreurs pour une correction formative

DE8.3.2.SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 12-14

Ce séminaire se propose d'entraîner à repérer et interpréter les erreurs dans le cadre d'une correction formative. Il se basera sur des corpus constitués de productions écrites d'apprenants non francophones. Il aborde les points suivants : les normes et variations, de la faute à l'erreur, la place de l'erreur dans les différentes méthodologies, les différents courants de l'analyse d'erreurs, l'observation de textes selon différents niveaux : pragmatique, textuel, morpho-syntaxique et lexical, la correction formative.

Evaluation

Attestation. Les modalités d'évaluation seront précisées au début de l'enseignement.

Didactique du plurilinguisme et intercompréhension

DE8.3.3.SE.P (semestriel, printemps)

Mariana Dominguez Fonseca, mardi 14-16

Ce séminaire aborde les spécificités de l'intercompréhension, qui consiste à s'appuyer sur des savoirs linguistiques établis pour aborder une langue voisine. Par la présentation des principales recherches effectuées dans le champ des langues romanes, l'objectif est de sensibiliser les étudiants à l'intérêt d'une telle démarche au sein d'une didactique du plurilinguisme. Dans le but de procurer une expérience concrète en intercompréhension et de susciter une attitude réflexive sur leurs représentations et stratégies d'apprentissage, les étudiants seront constamment invités à essayer les méthodes fabriquées dans le domaine.

Evaluation

Attestation. Les modalités d'évaluation seront précisées au début de l'enseignement.

Techniques et supports motivants : chansons, images et contes

DE8.3.4.SE.P (semestriel, printemps)

Martine Lenoble, vendredi 12-14

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de chansons actuelles francophones (support audio et vidéo), d'images fixes (photos) et de contes (présentés/produits oralement).

Evaluation

Attestation. Les modalités d'évaluation seront précisées au début de l'enseignement.

Enseignements DEFLE 2011-2012 - Table des matières

Modules	Programme cours	Enseignements	Jour, heure	Salle	Enseignants	Pg
Modules 1, 2 et 3 : obligatoires – parcours A ou B			Module DE1B : transférable au BAFLE			
DE1 A 12 crédits		Techniques de la langue				
DE1A.CS.AN	31EL001	Compréhension et production écrites et orales (5h)	Lu 8-11, gr A Lu 8-11, gr B Ma 8-10, gr AB	B216 B003 B002	N. Bordessoule J.-M. Luscher N. Bordessoule	2
DE1A.TP.AN	32M1071	Phonétique au laboratoire de langue (facultatif)	Lu+Me 11-12 A : Je 11-12 P : Je 14-15	B102 B102 B102	I. Racine F. Zay F. Zay	2
DE2 A 12 crédits		Renforcement linguistique				
DE2A.1.CS.A	31EL002	Grammaire (CR + TP)	Lu 12-14	B319	S. Schwab	3
DE2A.2.CS.P	31EL003	Grammaire (CR + TP)	Lu 12-14	B319	S. Schwab	3
DE2A.3.CS.A	31EL004	Production écrite – le récit	Ve 12-14	B103	L. Benetti	3
DE2A.4.CS.P	31EL005	Production écrite – les textes de presse	Ve 12-14	B003	L. Benetti	3
DE2A.5.CS.A	31EL006	Pratiques en contraste : discours oral et discours écrit	Ma 12-14	B003	A. Grobet	4
DE2A.6.CS.P	31EL009	Production orale	Me 8-10	B112	M. Lenoble	4
DE2A.7.CS.P	31EL010	Compréhension de textes et analyse des structures	Je 10-12	B109	V. Zuchuat	4
DE1 B 12 crédits		Techniques de la langue				
DE1B.CS.AN	32M1070	Synthèse et argumentation (5h)	Lu 8-11 Me 8-10	B002 B015 (+B102)	I. Racine + B. Sthioul	5
DE1B.TP.AN	32M1071	Phonétique au laboratoire de langue (facultatif)	Lu+Me 11-12 A : Je 11-12 P : Je 14-15	B102 B102 B102	I. Racine F. Zay F. Zay	5
DE2 B 12 crédits		Travail en autonomie				
DE2B.CS.A	31EL041	Méthodologie	Ma 8-10	B003	B. Sthioul	6
		Travail personnel				6
DE3 12 crédits		Analyse de la langue				
DE3.1.CS.P	31EL035	Les temps verbaux du français : théories et emplois	Ma 10-12	B003	B. Sthioul	8
DE3.2.CS.A	31EL011	Typologie des langues & grammaire du français	Ma 10-12	B109	S. Borel	8

DE3.3.CS.A	31EL013	Le lexique : descriptions et analyses	Je 8-10	B002	F. Zay	9
DE3.4.CS.A	31EL036	Les déterminants du français : formes et fonctions	Ve 10-12	M2130	L. Benetti	9
DE3.5.CS.P	31EL012	Typologie des langues & grammaire du français	Ma 10-12	B109	S. Borel	8
DE3.6.CS.P	31EL014	Aborder une langue inconnue : l'exemple du <i>toki pona</i>	Je 14-16	B101	S. Borel	9
DE3.7.CS.P	31EL015	Langue écrite, langue orale	Ve 10-12	B104	L. Benetti	9
Modules 4, 5, 6, 7 et 8 : 2 modules à choix			Modules 6, 7 et/ou 8 : transférable au BAFLE			
DE4 12 crédits		Enseignements thématiques généraux en littératures francophones				
DE4.1.CS.A	31EL016	Le thème du corps à travers quatre écrivains de Suisse romande	Me 16-18	B003	B. Sthioul	10
DE4.2.CS.A	31EL026	Francophonie, francographies : introduction aux littératures de langue française	Je 12-14	B105	K. Malausséna	10
DE4.3.CS.A	31EL017	Actualité théâtrale : du texte au spectacle	Je 16-18	B003	N. Bordessoule	11
DE4.4.CS.P	31EL021	Pratiques autobiographiques	Me 14-16	B003	V. Zuchuat	11
DE4.5.CS.P	31EL019	« Ici et ailleurs » à travers quatre écrivains de Suisse romande	Me 16-18	B003	B. Sthioul	11
DE4.6.CS.P	31EL020	Civilisation et littérature médiévales	Ve 8-10	B003	N. Bordessoule	12
DE5 12 crédits		Enseignements thématiques généraux en cultures francophones				
DE5.1.CS.A	31EL027	Entre-deux langues : perspective culturelle et représentation de soi	Je 8-10	B109	V. Zuchuat	12
DE5.2.CS.A	31EL028	Lire la publicité	Je 10-12	B109	V. Zuchuat	12
DE5.3.CS.A	31EL030	Kaléidoscope de la culture médiévale romane	Ve 8-10	B003	N. Bordessoule	13
DE5.4.CS.P	31EL029	Lire la publicité	Je 8-10	B109	V. Zuchuat	12
DE5.5.CS.P	31EL032	Représentations des métiers dans la chanson francophone	Ve 10-12	MR170	M. Lenoble	13
DE5.6.CS.P	31EL033	« Hors les murs » : l'actualité culturelle à Genève	Ve 12-14	M1170	N. Bordessoule K. Malausséna	13
DE6 12 crédits		Structures de la langue				
DE6.1.CS.A	32M1001	Grammaire I	Lu 14-16	B108	L. Benetti	14
DE6.1.TP.P	32M1048	Grammaire I : travaux pratiques	Lu 14-15	B015	L. Benetti	14
DE6.2.CS.AN	32M1010	Phonétique et phonologie du français	Ma 14-16	B111	I. Racine	14
DE6.3.CS.P	32M1011	Construction et usage du lexique	Je 16-18	MR070	F. Zay	14
DE7 12 crédits		Cultures et idéologies linguistiques				
DE7.1.CR.A	32M1025	Français et politique linguistique	Lu 12-14	B112	L. Gajo	15
DE7.2.CR.P	32M1024	Français en contact et plurilinguisme	Ma 12-14	B002	L. Gajo	15
DE7.3.1.SE.A	32M1067	Perspectives francophones	Me 12-14	B214	K. Malausséna	16
DE7.3.2.SE.A	32M1068	Minorités linguistiques en francophonie et minorités francophones dans le monde	Me 16-18	B214	S. Borel	16
DE7.3.3.SE.P	32M1079	Didactique du plurilinguisme et intercompréhension	Ma 14-16	MS030	M. Dominguez Fonseca	16
DE7.3.4.SE.P	32M1069	La Suisse et ses langues	Me 14-16	B111	S. Borel	17
DE8 12 crédits		Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE				
DE8.1.CR.A	32M1030	Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE	Ma 12-14	B002	L. Gajo	17
DE8.2.CR.P	32M1031	Représentations de la langue et de l'acquisition dans quelques méthodes de FLE	Lu 12-14	B112	J.-M. Luscher	17
DE8.3.1.SE.A	32M1032	Techniques et supports motivants : Jeux, énigmes et humour	Ma 14-16	B108	M. Lenoble	18
DE8.3.2.SE.A	32M1034	L'analyse d'erreurs pour une correction formative	Ve 12-14	M2150	M. Lenoble	18
DE8.3.3.SE.P	32M1079	Didactique du plurilinguisme et intercompréhension	Ma 14-16	MS030	M. Dominguez Fonseca	18
DE8.3.4.SE.P	32M1033	Techniques et supports motivants : Chansons, images et contes	Ve 12-14	MR170	M. Lenoble	19